



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades & activités nautiques ~

ALCOOL ET RISQUES DE NOYADE

● L'ALCOOL AUGMENTE LE RISQUE DE NOYADES MORTELLES

Il perturbe votre perception du danger, vos réflexes et votre résistance à la fatigue



ÉVITEZ DE CONSOMMER DE L'ALCOOL

AVANT ET PENDANT LA BAINNADE OU TOUTE ACTIVITÉ NAUTIQUE

● ALCOOL ET RISQUES DE CHUTES DANS L'EAU



Près des berges et des quais, les effets de l'alcool peuvent augmenter les risques de chutes dans l'eau.

Éloignez-vous des bords de l'eau si vous avez bu de l'alcool !



ALCOOL ET NAVIGATION : LES MÊMES RÈGLES QU'AU VOLANT !

La navigation sous alcool expose aux mêmes sanctions que sur la route : contrôles, amendes et retrait de permis.

Ne pilotez pas un bateau ou un scooter des mers si vous avez bu de l'alcool !



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations 

sante.gouv.fr/baignades
sports.gouv.fr/preventiondesnoyades
vnf.fr

En partenariat avec

